

Origine et mécanismes d'intégration du monème *asúma*

Rolph Cyril OKOMBI

Université Marien Ngouabi, République du Congo

okombirolphcyrille@gmail.com

Résumé

asúma est un substantif permettant de nommer un peuple vivant au nord de la République du Congo, plus précisément entre les sous-préfectures d'Owando, Makoua et Ntokou dans le département de la Cuvette. Ce peuple avait élu domicile dans cette vasière pour échapper à l'esclavage, ainsi qu'à l'enrôlement forcé dans l'armée coloniale pendant les deux conflits mondiaux, l'époque où ce territoire faisait partie de la colonie française du Moyen Congo. C'est ainsi que la première hypothèse sur l'origine de cette appellation stipule qu'elle dérive du monème français [ēsumi], avant que les locuteurs ne substituent les voyelles / ē / et / i / par la voyelle / a /. Quant à la seconde hypothèse, elle indique que le substantif asúma est issu du syntagme así mâ, employé par les locuteurs des zones environnantes. Les deux mots constituant ce syntagme auraient fini par être directement associé pour former cette unité linguistique, après avoir remplacé la voyelle / i / par / u /, ainsi que le ton montant (^) par le ton bas. D'où le monème asúma tire non seulement son origine de la réalité sociale de ses locuteurs, mais est aussi parfaitement adapté à la structure morphophonologique des langues embosí.

Mots-clés: asúma, intégration, mécanismes, origine

Abstract

asúma is a noun used to name a people living in the north of the Republic of Congo, more precisely between the sub-prefectures of Owando, Makoua and Ntokou in the Cuvette department. These people had taken up residence in this mudflat to escape slavery, as well as forced recruitment into the colonial army during the two world conflicts, the time when this territory was part of the French colony of Middle Congo. This is how the first hypothesis on the origin of this name states that it derives from the French monene [ēsumi], before speakers substituted the vowels / ē / and / i / with the vowel / a /. As for the second hypothesis, it indicates that the noun asúma comes from the phrase así mâ, used by speakers from the surrounding areas. The two words constituting this phrase would have eventually become directly associated to

form this linguistic unit, after replacing the vowel / i / with / u /, as well as the rising tone (^) with the low tone. Hence the moneme asúma not only draws its origin from the social reality of its speakers, but is also perfectly adapted to the morphophonological structure of the embɔsi languages.

Keywords: *asúma, integration, mechanisms, origin*

Symboles

- + : auquel s'ajoute
- : séparation des monèmes conjoints
- ≈ : se réalise aussi
- [] : réalisation phonétique
- = : résultat
- ||: signe morphologique
- //: signe phonologique

Abréviations

- B : ton bas
- Ba : base
- Exp. : expansion
- H : ton haut
- N : nom
- NC : nom composé
- P : préfixe
- pl : pluriel
- R : racine
- sg : singulier
- Suf. : suffixe

Introduction

Considérée comme l'avenir de la planète par plusieurs chercheurs dont les linguistes, à la suite de ses multiples

potentialités, l’Afrique est, naturellement, l’un de leurs terrains favoris. Cette observation confirme les propos de Maurice HOUIS (1971, p. 16) pour qui : « Les langues africaines sont devenues aujourd’hui un terrain d’épreuve et d’expérimentation pour toutes les écoles existantes ». Au nombre de ces langues figure le *súma*, un parler identifié en République du Congo, notamment dans la vasière qui forme le triangle frontalier entre les sous-préfectures d’Owando-Makoua et Tokou.

En effet, le peuple *súma* a déjà l’objet de plusieurs études dont celles de Georges MAZENOT (1970), Théophile OBENGA (1976), Guy-Roger Cyriac GOMBÉ-APONDZA (2011 et 2023), Rolph Cyrille OKOMBI (2019, 2022, 2024), ainsi que celles de Guy-Roger Cyriac GOMBÉ-APONDZA et Rolph Cyrille OKOMBI (2023 et 2024).

Ainsi, partant de ce constat, la présente étude qui complète celles-ci-dessus évoquées est consacrée à l’examen de l’origine du terme *súma* qui désigne aussi bien le parler que le peuple qui le parle, ainsi qu’à l’explication des mécanismes adoptés pour son intégration linguistique.

La présente réflexion est fondée sur deux hypothèses que sont :

- le monème *asúma* dériverait du mot français *insoumis* ;
- il tirerait aussi son origine du syntagme *así mâ*.

À la suite de ces deux hypothèses, interviennent les deux principales questions ci-après :

- quelle est la véritable origine du monème *súma* ?
- comment peut-on expliquer son adaptation morphophonologique ?

L’élucidation de ces deux interrogations nécessite de prime abord un bref aperçu des *súma*, avant de développer chacune des hypothèses sur l’origine de ce mot, tout en expliquant ses mécanismes d’intégration.

1. Bref aperçu des *súma*

súma est un monème qui permet de nommer un peuple, situé entre trois sous-préfectures du département de la Cuvette, en l'occurrence Makoua, Ntokou et Owando. En fonction de leur instrument de communication, les *súma* appartiennent, d'après la classification de Malcolm GUTHRIE (1948, p. 53), à la famille bantu, notamment, à la zone C et au sous-groupe C₂₀: *embɔsi*. C'est dans cette perspective que le substantif qui fait l'objet de notre étude est constitué de deux morphèmes, à savoir le préfixe de classe | *a-* | et la racine | *-súma* |.

En parlant de ce type de préfixe, même si « Les linguistes ne sont pas unanimes quant à [sa] définition », selon Jacques NICOLE (1999, p. 5), signalons qu'il permet d'indiquer le nombre du monème. Ce préfixe renvoie ainsi à la classe 2 qui constitue le pluriel de la classe 1. S'agissant de la racine, elle comporte, comme l'affirme Adolphe DZOKANGA (2003, p. 55), le sens du mot.

Exemples du singulier:

(1) *osúma*

| *o-súma* |

1sg+*súma*

"un *súma*"

(2) *olímí*

| *o-límí* |

1sg+cadet

"cadet"

(3) *oyibi*

| *o-yíb-i* |

1sg+voler+suf.

"voleur"

(4) *obini*

| *o-bín-i* |

1sg+danser+suf.

"danseur"

Exemples du pluriel:

(5) *asúma*
 | *a-súma* |
 2pl+súma
 "des súma"

(6) *alími*
 | *a-lími* |
 2pl+cadet
 "cadets"

(7) *ayíbi*
 | *a-yíb-i* |
 2pl+voler+suf.
 "voleurs"

(8) *abíni*
 | *a-bín-i* |
 2pl+danser+suf.
 "danseurs"

De même, en se référant à l'étude réalisée par Guy-Roger Cyriac GOMBÉ-APONDZA (2023, p. 17), les *súma* constituent « un groupe formé de Kóyo, Likuba, Likwala et Akwá ». Selon l'équipe nationale du Congo (1987, p. 25), les parlers *akwá* et *koyó* ont une intercompréhension totale entre eux et partielle avec le *likwála*, ainsi que le *likuba*. C'est d'ailleurs ce qui fait qu'il y ait des fluctuations comme le prouvent les quatre exemples ci-dessous :

/d/ ≈ /l/

- (9) *odímí* ≈ *olímí* "cadet"
- (10) *edúga* ≈ *elúga* "pagayer"
- (11) *odunu* ≈ *olunu* "vieillesse"
- (12) *eduga* ≈ *eluga* "demander"

À la lumière de ce qui précède, il apparaît que les *súma* de l'*akwá* devraient normalement employer le phonème / d / à l'initiale des racines, au lieu de / l / que nous observons dans certains items. Il en est de même des *súma koyó* qui emploient (/ l /) au lieu du premier (/ d /). Ces différentes substitutions

nous font ainsi parler de fluctuations, causées par le contact de ces langues voisines.

Il convient aussi d'affirmer, à la suite de l'étude menée par Guy-Roger Cyriac GOMBÉ-APONDZA et Rolph Cyrille OKOMBI (2023, p. 13) sur le *manga*, que contrairement aux autres parlers du groupe C20, le *súma* est l'un des rares dans lesquels se manifestent les voyelles nasales. En effet, ce phénomène s'explique par le fait que les voyelles orales sont affectées par le trait lorsqu'elles sont précédées ou suivies d'une consonne nasale.

Exemples :

- (13) *ndzɔ̃ndzi* [ndzɔ̃ndzĩ] "doigts"
- (14) *ɔndé* [ɔndɛ̃] "habit"
- (15) *ndɔ̃bɔ̃* [ndɔ̃bɔ̃] "hameçon"
- (16) *mbósi* [mbɔ̃si] "mouton".

Ainsi, nous affirmons que cette nasalisation est l'un des traits distinctifs des *súma*.

2. Origine et mécanismes d'intégration du substantif *asúma*

La langue est l'un des précieux outils qui favorisent la vie en communauté, car elle est à la base des échanges conversationnels, comme l'affirme André MARTINET (2012, p. 34) : « La fonction essentielle de cet instrument qu'est une langue est celle de communication ». À cet effet, elle doit, à l'image des locuteurs, s'enrichir sans cesse, pour ne pas subir la dernière étape du processus ci-après : naître, croître et disparaître. Cet enrichissement du lexique est conditionné par le fait qu'elle doit nécessairement s'adapter à l'évolution de la société, afin d'être en mesure de nommer de nouvelles réalités.

L'accomplissement de cette tâche peut se réaliser en puisant dans le stock lexical existant ou en recourant aux mots-valises. D'où, nous développons deux hypothèses pour apporter une lumière sur l'origine du monème *asúma*.

2.1. Première hypothèse

La vie communautaire est toujours liée à la concurrence, c'est-à-dire qu'il y a, à chaque instant, certaines forces sociales qui désirent prédominer. Voilà pourquoi, il y a, généralement, une classe dominante et une classe dominée. En effet, l'appartenance à cette dernière classe n'est pas une chose aisée, car elle nécessite le respect de plusieurs obligations. Face à cette réalité, certains membres préfèrent se retirer de la communauté. C'est ce qui aurait fait le peuple *asúma*, comme le soutient Georges MAZENOT (1970, p. 173):

On comprend donc que, devant le sort qui risquait de leur être réservé, certains hommes promis à l'esclavage, aient préféré s'enfuir plutôt que de tomber en état de servitude. On connaît dans la Mossaka au moins un endroit où se refugiaient les « asociaux » en rupture de ban : il s'agit de la forêt marécageuse qui s'étend entre Manga et Ntokou. C'est là que vivent les « Ashuma », de très mauvaise réputation, qui avait le privilège de commander aux Caïmans et Panthères ; on leur attribuait toutes sortes de méfaits.

Pendant la pénétration coloniale, les missionnaires les auraient nommés *insoumis*, car leur installation dans ce milieu est liée au rejet de toute autorité, toute discipline ou toute norme sociale, plus précisément à l'insoumission.

Ainsi, étant donné que le monème employé par les missionnaires appartient à l'une des langues latines, en l'occurrence le français, il sera adapté à la structure morphologique de la langue d'accueil.

Pour intégrer ce monème, les *súma* ont adopté le processus de substitution, notamment la substitution vocalique. Pour mieux expliquer ce processus, il est indispensable de se référer à la transcription phonétique. D'où nous confirmons, avec Ferdinand de SAUSSURE (2005, p. 31), que « La langue

a donc une tradition orale indépendante de l'écriture, et bien autrement fixe ; mais le prestige de la forme écrite nous empêche de le voir ». À cet effet, si nous transcrivons phonétiquement le mot *insoumis* comme suit : [ësumi], nous remarquons que pour obtenir le mot *asúma*, les locuteurs ont substitué en position finale la voyelle antérieure, étirée du premier degré d'aperture / i / par la voyelle centrale, étirée, ouverte / a /.

De même, les *síma* ont remplacé en position initiale la voyelle antérieure, nasale, étirée, mi-ouverte / ë / du français par la voyelle centrale, étirée, ouverte / a /. D'où nous passons du mot français [ësumi] au mot bantu *asúma*.

Le choix de cette dernière substitution est motivé par l'usage des préfixes de classe dans cette langue, car étant un monème permettant de nommer tout un peuple, donc un substantif, il doit naturellement accueillir le préfixe de classe 2 | a- | qui indique non seulement le pluriel, mais aussi la classe humaine. C'est dans cette même perspective qu'il est remplacé au singulier par le préfixe de classe 1 | o- |, pour nommer une personne appartenant à cette communauté.

Exemple du singulier

(17) *osúma*

|o-súmal|

1sg+síma

"un síma "

Exemple du pluriel

(18) *asúma*

|a-súmal|

2pl+síma

"des síma"

2.2. Deuxième hypothèse

À partir de la première hypothèse, nous comprenons que pour garantir leurs droits, les *síma* étaient obligés de quitter

leurs milieux d'existence. En choisissant cette option, ils devraient aussi trouver un endroit difficile d'accès comme leur destination.

Ce choix devrait décourager leurs éventuels oppresseurs, c'est-à-dire ceux qui tenteraient de les rattraper dans le but de les assujettir. C'est dans cette optique que Guy-Roger Cyriac GOMBÉ-APONDZA (2011, p. 24) affirme que les « *suma* (...) qui, craignant l'esclavage (lors de la vente des esclaves) puis l'enrôlement forcé dans l'armée coloniale (pendant les deux guerres mondiales) ont élu domicile dans la vasière située entre les sous-préfectures de Makoua, de Tokou et d'Owando ». C'est cette vasière qui serait à l'origine du nom *asúma*.

Ainsi, nous disons qu'à la différence de la première hypothèse, celle-ci ne se fonde pas sur un mot d'emprunt. En clair, le mot *asúma*, dérive, d'une manière générale, des langues du groupe C₂₀.

L'étude étymologique du mot *asúma* stipule qu'il dérive du syntagme *así mâ* qui veut littéralement dire « originaires de l'eau » qui est, selon les mots de Mabel EJOGHOYE AZIEGBE (2014, p. 2), « un groupe de mots susceptible de jouer un rôle grammatical dans une phrase et d'y assumer une fonction ». Ce syntagme a comme « morphème-noyau », pour emprunter le terme d'Olivier SOUTET (1993, p. 9), *así* « originaires » et comme expansion le substantif *mâ* « eau ». Cette base est ainsi l'élément essentiel, comme le soutient Denis CREISSELS (2006, p. 20): « Parmi les mots qui forment un constituant, la tête est celui qui détermine les propriétés syntaxiques du constituant pris en bloc ».

En parlant de ce noyau, nous affirmons que de la même manière que « Les noms communs désignent des classes d'objets identiques », d'après Roberte TOMASSONE (2000, p. 262), ce monème favorise une désignation d'ensemble, plus précisément celle des humains. D'où il est un substantif. Son

origine bantu fait qu'il soit aussi constitué de deux morphèmes : le préfixe de classe et la racine.

Ce préfixe de classe, en l'occurrence | *a-* | représente, comme développé ci-dessus, la classe 2 ; d'où, il peut être substitué par le morphème | *o-* | au singulier, représentant la classe 1. Quant à la racine, elle comporte le sens du mot.

S'agissant de ses unités suprasegmentales, ce noyau comporte deux tons ponctuels dont la combinaison avec les noyaux syllabiques est, d'après Annie RIALLAND et Mamadou BADJIME (1989, p. 2), «biunivoque et se fait à raison d'un ton par syllabe du début à la fin du mot ». Le préfixe de classe porte le ton bas qui n'est pas noté pour des raisons d'économie linguistique, au moment où la racine qui est monosyllabique porte le ton haut, noté par l'accent aigu. D'où la structure tonale ci-après : BH.

Exemple du singulier

(19) *osi*

|o-sí|

1sg+originnaire
"originnaire"

Exemple du pluriel

(20) *así*

|a-sí|

2pl+ originnaire
"originaires"

L'expansion *mâ* « eau », cependant, est aussi bien constituée de la racine | -â |, que du préfixe de classe 6 | *ma-* |. Étant donné que ce substantif renvoie au massif, il ne reçoit que ce préfixe du pluriel. En ce qui concerne l'unité prosodique de ce monosyllabe, il fonctionne avec le ton montant. Celui-ci « résulte de la succession de deux tons différents, notamment les tons bas et haut sur une syllabe », affirment Guy-Roger Cyriac GOMBÉ-APONDZA et Rolph Cyrille OKOMBI (2023, p. 11).

Pour revenir sur la formation du substantif *asúma*, il a été premièrement formé grâce à la composition. Celle-ci renvoie à un processus morphologique qui permet de créer un mot suite à l'adjonction de deux ou plusieurs monèmes faisant référence à la même réalité. Le mot formé est ainsi appelé "composé". Ce dernier peut être constitué de monèmes joints ou disjoints. Concernant le mot qui fait l'objet de notre analyse, il est constitué de monèmes joints, car leur jonction se réalise de manière directe.

Exemple

(21) *asúma* dérive de | *asímâ* |

Ce composé est aussi endocentrique par le fait que sa base a la même nature que celui d'arrivée. En d'autres termes, nous parlons de la composition endocentrique parce que la base *así* « originaires » et le composé *asúma* sont tous des substantifs.

Exemple

(22) *asúma*

así - mâ

Ba + Exp. = NC

N + N = N

La deuxième étape de ce processus est la postériorisation, suivie par labialisation de la voyelle antérieure, étirée du premier degré d'aperture. En parlant du premier processus, Guy-Roger Cyriac GOMBÉ-APONDZA (2015, p. 107) déclare ce qui suit :

« En phonétique, la postériorisation consiste en un changement d'un lieu d'articulation qui se déplace vers l'arrière de la cavité buccale. Il s'agit, en d'autres termes, d'attribuer à une voyelle quelconque les traits phonétiques caractéristiques des voyelles postérieures ».

La labialisation, en revanche, désigne le fait qu'un phonème accueille le trait labial. En d'autres termes, c'est le

fait qu'une voyelle étirée, par exemple, devienne arrondie. Cette labialisation au sein du mot *asúma* est, sans doute, causée par la postériorisation, car dans les langues du groupe C₂₀, toutes les voyelles postérieures sont arrondies.

Exemple

(23) | *asímâ* | devient | *asúmâ* |

En ce qui concerne le maintien du ton haut sur la voyelle postérieure, arrondie, fermée obtenue suite à la postériorisation, cela est dû au fait que les unités segmentales et suprasegmentales ne se situent pas sur le même palier. Ce qui sous-entend que la substitution ou la chute d'une voyelle n'entraîne pas systématiquement celle du ton.

Enfin, le dernier mécanisme de formation de ce mot est lié aux contraintes de fonctionnement des unités suprasegmentales, plus précisément les tons, dans les langues *embɔsi* en général et celles de cette zone en particulier. À cet effet, en fonctionnant avec deux tons ponctuels et deux autres modulés, les racines dissyllabiques des *súma* peuvent accueillir les tons bas et haut en position initiale ou finale, comme le prouvent les exemples ci-dessous en *akwá-súma*.

Ton bas ()

Position initiale

(24) *ngɔlɔ* "poisson-chat"

B B

(25) *koyó* "l'une des langues du groupe C20"

B H

Position finale

(26) *lódo* "cuillère"

H B

(27) *bola* "frère ou sœur"

B B

Ton haut (')

Position initiale

(28) *tsáni* "veuf ou veuve"

H B

- (29) *ndágɔ* "maison"

H B

Position finale

- (30) *tsótsó* "poulet"

H H

- (31) *busú* "devant"

B H

Les deux tons modulés, quant à eux, n'occupent jamais la position finale dans ce type de racine. D'où, nous n'illustrons que leur position initiale en *koyó-manga* ci-dessous.

Ton montant (^)

Position initiale

- (32) *sáni* "assiette"

BH B

- (33) *ngɔ̃ngɔ* "millepattes"

BH B

Ton descendant (^)

Position initiale

- (34) *tsôngya* "tentation"

HB B

- (35) (ε) *tɔ̃sɔ* "marier"

HB B

Comme illustré ci-dessus, le ton descendant (^) du substantif *mâ* « eau » ne pouvait subsister à ce processus de création, car en s'associant au substantif *así* « originaires » pour former le mot *asúma*, son unité porteuse occupe la position finale dans la racine dissyllabique (| -síma /) formée. Or, cette position est incompatible à ses différentes combinaisons. C'est ce qui justifie sa substitution par le ton bas. Ainsi, nous illustrons le passage du processus précédent à ce dernier comme suit :

- (36) | *asúmâ* | devient *asúma*

Ce mot devient, alors, un substantif trisyllabique, constitué d'une syllabe monophonématique (*a-*) et de deux syllabes biphonématiques (*-sú-* et *-ma*), selon la structure syllabique ci-après : V – CV – CV.

Par ailleurs, sur le plan phonologique, la structure tonale de ce mot se présente de la manière suivante : B H B.

Sa structure morphologique, par contre, présente un grammème et un lexème, en l'occurrence le préfixe de classe 2 | *a-* | et la racine | *-súma* |, d'après la structure suivante : P + R.

Conclusion

À la lumière des deux hypothèses développées, il convient de retenir que le substantif *asúma* est parfaitement adapté à la structure phonologique et morphologique des langues du groupe C₂₀, en général et celles de la zone habitée par ces locuteurs, en particulier, car il est aussi bien constitué des syllabes ouvertes, mono et biphonématiques que du préfixe de classe 2 | *a-* /, suivi de la racine | *-súma* |. Ce terme tire son origine de la réalité sociétale de ce peuple, car si la première hypothèse traduit leur caractère marginal et anticonformiste, la seconde décrit leur principal foyer d'existence, caractérisé par la vasière. Ainsi, dans le souci d'infirmer l'une des hypothèses, malgré le fait qu'elles soient toutes plausibles sur le plan linguistique, surtout la seconde, disons que c'est la première qui paraît la plus fondée, car loin de désigner les habitants de la zone occupée par les *súma*, le syntagme *así mâ* permet aux *Akwá*, ainsi qu'aux *Koyó* de désigner les riverains, plus précisément ceux de la Likouala-Mossaka et du Kouyou. Cette étude permet ainsi d'éclairer certaines ambiguïtés sur ce substantif qui, d'après la majorité des locuteurs, serait teinté des connotations préjoratives. Cela contribuera non seulement à leur valorisation, caractérisée par la résistance historique de leurs ancêtres, mais aussi et surtout à l'affirmation de leur identité.

Références bibliographiques

- CREISSELS Denis, 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique*, volume 1, Paris, Hermes sciences, 404 p.
- DZOKANGA Adolphe, 2003. *Grammaire pratique du lingala*, Auto-édition, 290 p.
- EJOGHOYE AZIEGBE Mabel, 2014. « Le syntagme complétif français : implications syntaxique et sémantique pour l'usager Étranger Du Français : Le cas du Nigeria », in *Journal of Foreignlanguages, Cultures and Civilizations*, volume 2, numéro 2, American Research Institute for policy Development, pp. 1-22 ; disponible sur <http://dx.doi.org/10.15640/jflcc.v2n2al>, consulté le 21/10/2022.
- Équipe nationale du Congo, 1987. *Atlas Linguistique de l'Afrique Centrale (ALAC), Situation linguistique de l'Afrique centrale, Inventaire préliminaire du Congo*, Paris, ACCT-CERDOLA, 122 p.
- GOMBÉ-APONDZA Guy-Roger Cyriac, 2011. *Les Unités de première articulation en Akwá de la chanson de Kingoli*, thèse de Doctorat, Brazzaville, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi, 538 p.
- GOMBÉ-APONDZA Guy-Roger Cyriac, 2015. « Particularités phonétiques du français dans la presse audio-visuelle de Kinshasa », in *Synergies afriques des grands lacs*, numéro 4, pp. 101-116.
- GOMBÉ-APONDZA Guy-Roger Cyriac, 2023. *Éléments de syntaxe fonctionnelle appliquée à l'akwá, (langue bantu du groupe C20, République du Congo)*, Brazzaville, La Goutte d'Encre, 180 p.
- GOMBÉ-APONDZA Guy-Roger Cyriac et OKOMBI Rolph Cyrille, 2023. « Structures de la phrase négative en Koyó, langue bantu de la République du Congo », in

- Djiboul*, numéro 005, volume 1, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, pp. 138-149.
- GOMBÉ-APONDZA Guy-Roger Cyriac et OKOMBI Rolph Cyrille, 2023. « Phrase interrogative alternative en Koyó », in *Les Cahiers du LABERLIF*, numéro 003, Bouaké, Université Alassane Ouattara, pp. 169-179.
- GOMBÉ-APONDZA Guy-Roger Cyriac et OKOMBI Rolph Cyrille, 2023. « Traits caractéristiques de la phonologie du manga, bantu C24, République du Congo », in *Man'kuma*, numéro 03, Brazzaville, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi, pp. 9-22.
- GOMBÉ-APONDZA Guy-Roger Cyriac et OKOMBI Rolph Cyrille, 2024. « Classes nominales du manga, variété dialectale koyó (bantu C24) », in *Collection Thèse/Synthèse*, numéro 11, volume 4, Lomé, Éditions Francophones Universitaires d'Afrique, pp. 166-181.
- GUTHRIE Malcolm, 1948. *The Classification of the Bantu languages*, Londres, International African Institute, 91 p.
- HOUIS Maurice, 1971. *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Paris, Presses Universitaires de France, 232 p.
- MARTINET André, 2012. *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, cinquième édition, 223 p.
- MAZENOT Georges, 1970. *La Likouala-Mossaka, Histoire de la pénétration du Haut-Congo, 1778-1920*, Paris, Mouton et Co., 455p.
- NICOLE Jacques, 1999. *Les classes nominales dans les langues Voltaïques : esquisse d'un cadre de description*, Lomé, SIL Togo, 43 p.
- OBENGA Théophile, 1976. *La cuvette congolaise : les hommes et les structures*, Paris, Présence africaine, 172 p.
- OKOMBI Rolph Cyrille, 2019. *Éléments phonologiques du manga, variété dialectale koyó (République du Congo)*,

- mémoire de Master, Brazzaville, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l’Université Marien Ngouabi, 96 p.
- OKOMBI Rolph Cyrille, 2022. « Structures du syntagme nominal complétif en koyó (bantu C24) », in *Ziglôbitha*, numéro 05, Korhogo, Université Peleforo Gon Coulibaly, pp. 77-88.
- OKOMBI Rolph Cyrille, 2024. *Étude des structures syntaxiques du koyó, bantu C₂₄ (République du Congo)*, thèse de Doctorat, Brazzaville, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l’Université Marien Ngouabi, 516 p.
- RIALLAND Annie et BADJIME Mamadou, 1989. « Reanalyse des tons du Bambara : des tons du nom à l’organisation générale du système », in *Studies in African Linguistics*, volume 20, pp. 1-28.
- SAUSSURE Ferdinand (de), 2005. *Cours de linguistique générale*, Genève, Arbre d’Or, 253 p.
- SOUTET Olivier, 1993. *La syntaxe du français*, Paris, Presses Universitaires de France, deuxième édition, 127 p.
- TOMASSONE Roberte, 2000. *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave, 317 p.